

ATTENTION !

Les 4 pages qui suivent
sont à imprimer sur papier
format légal 8.5 x 14

ARCHIDIOCÈSE DE RIMOUSKI**LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE****PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2021****RECETTES**

	Réalisation au 31 octobre 2020	Prévisions 2021
101. Cloches (baptêmes) :		
102. Extraits des registres (Certificats) :		
103. Messes célébrées :		
104. Mariages et anniversaires :		
105. Funérailles (Messes) :		
106. Quêtes ordinaires :		
107. Quêtes commandées :		
108. Bancs :		
109. Capitation (décret) :		
110. Dons :		
111. Cimetière :		
112. Locations :		
113. Intérêts encaissés :		
114. Culte et pastorale :		
115. Activités diverses :		
116. Bulletin paroissial :		
117. Ventes d'immeubles et meubles :		
118. Ristourne d'assurances :		
119. Subventions (préciser la provenance) :		
120. Compensation pour secteur :		
121. Souscriptions spéciales :		
122. Recettes diverses propres à la fabrique :		
TOTAL :		

VERSO...

DÉBOURSÉS

Format papier légal 8,5 x 14	Réalisation au 31 octobre 2020	Prévisions 2021
201. Salaires et retenues à la source		
202. Bénéfices d'emploi :		
203. Régime de retraite du diocèse :		
204. Honoraires :		
205. Frais de déplacement :		
206. Alimentation :		
207. Quêtes commandées :		
208. Per Capita (décret) :		
209. Électricité :		
210. Dons :		
211. Cimetière :		
212. Chauffage :		
213. Intérêts à payer :		
214. Culte et pastorale :		
215. Activités diverses :		
216. Bulletin paroissial :		
217. Déneigement :		
218. Assurances :		
219. Entretien et réparations mineures :		
220. Déboursés pour secteur :		
221. Immobilisations et réparations majeures :		
222. Téléphone :		
223. Pastorale (sessions) :		
224. Frais de bureau :		
225. Déboursés divers propres à la fabrique :		
TOTAL :		
	SURPLUS :	
	DÉFICIT :	

IDENTIFICATION DES IMMOBILISATIONS ET DES RÉPARATIONS MAJEURES À RÉALISER EN 2020

	Coûts approximatifs
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	

Approuvé par l'Assemblée de Fabrique
lors de la réunion tenue le _____

Certifié par : _____
Curé ou Président d'Assemblée de Fabrique

SCEAU DE LA FABRIQUE

ARCHIDIOCÈSE DE RIMOUSKI
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2021

R E C E T T E S

101. Cloches (baptêmes) :	Baptêmes.
102. Extraits des registres (Certificats) :	Frais perçus selon barème établi.
103. Messes célébrées :	Offrandes de messes célébrées selon le décret de l'archevêque, 15,00 \$ par messe.
104. Mariages et anniversaires :	Selon le tarif du décret de l'archevêque.
105. Funérailles (Messes) :	Selon le tarif du décret de l'archevêque.
106. Quêtes ordinaires :	Les quêtes dont les recettes sont versées au bénéfice de la fabrique, incluant les quêtes aux messes de funérailles.
107. Quêtes commandées :	Quêtes déterminées annuellement par l'archevêque.
108. Bancs :	Location annuelle ou places de bancs.
109. Capitation (décret) :	Capitation selon le décret de l'archevêque.
110. Dons :	Contributions volontaires des fidèles autres que souscriptions. Part de Dieu...
111. Cimetière :	Vente de lots, creusage de fosses et entretien.
112. Locations :	Salles, terrains, chambres, logement.
113. Intérêts encaissés :	Intérêts encaissés incluant ceux des comptes des dépôts en fiducie, et autres.
114. Culte et pastorale :	Luminaires, prions en église, articles de piété, etc...
115. Activités diverses :	Bazars, soirées, loterie, bingo, festival, banquet, encan, etc...
116. Bulletin paroissial :	Publicité.
117. Ventes d'immeubles et meubles :	Terrains, meubles, immeubles.
118. Ristourne d'assurances :	Remboursement par les assurances
119. Subventions :	Subventions relatives à des projets gouvernementaux. (Ex. : Patrimoine religieux, projet d'emploi, etc...)
120. Compensation pour secteur :	Participation des paroisses pour financer les déboursés du secteur.
121. Souscriptions spéciales :	Pour des fins telles que : orgue, cloches, réparations majeures, centenaire, chauffage, supplément à la capitation, aumône du carême, Enfant-Jésus, etc...
122. Recettes diverses propres à la fabrique :	Recettes qui nécessitent une identification particulière et détaillée.

VERSO...

D É B O U R S É S

<i>Format papier légal 8,5 x 14</i>	
201. Salaires bruts	Salaires bruts versés aux salariés avant déductions : Impôts, R.R.Q., Ass.-Emploi, R.Q.A.P., etc...
202. Bénéfices d'emploi :	Contributions versées à titre d'employeur : R.R.Q., F.S.S., Assurance-Emploi, R.Q.A.P., C.S.S.T., Ass. Collective...
203. Régime de retraite du diocèse :	Régime de Retraite des prêtres et employés.
204. Honoraires :	Montant versé à des personnes non inscrites sur la liste de paies. Ex. : célébrants réguliers ou occasionnels, messe (part du célébrant : (5,00 \$)), chantres, organistes, etc...
205. Frais de déplacement :	Taxi, kilométrage, frais de séjour et de déplacements.
206. Alimentation :	Conformément au décret de l'archevêque.
207. Quêtes commandées :	Quêtes déterminées annuellement par l'archevêque. Montant correspondant à celui des recettes.
208. Per Capita (décret) :	Part que la fabrique acquitte au nom des paroissiens pour l'Église diocésaine.
209. Électricité :	Consommation domestique et éclairage.
210. Dons :	Oeuvres de charité, fabriques, particuliers, missionnaires.
211. Cimetière :	Contrats de creusage de fosses, d'entretien du terrain et du charnier, clôtures...
212. Chauffage :	Électricité, mazout, bois.
213. Intérêts à payer :	Institutions financières ou particuliers.
214. Culte et pastorale :	Achats d'articles reliés au culte et à la pastorale : hosties, cierges, ornements, fleurs, livres liturgiques, etc...
215. Activités diverses :	Bazars, soirées, loterie, bingo, festival, location de salles.
216. Bulletin paroissial :	Coûts d'impression ou contrats.
217. Déneigement :	Contrat s'il y a lieu.
218. Assurances :	Montant des primes versées.
219. Entretien et réparations mineures :	Aux bâtisses, équipements, terrains, réparations diverses, peinture, vitres, etc...
220. Déboursés pour secteur :	Participation versée à d'autres paroisses pour financer les dépenses du secteur.
221. Immobilisations et réparations majeures :	Constructions nouvelles, réparations majeures, achats d'équipements capitalisables. Ex. : souffleuse à neige, appareils ménagers, mobiliers, etc...
222. Téléphone :	Frais imputables à la fabrique.
223. Pastorale (sessions) :	Sessions et autres activités.
224. Frais de bureau :	Fournitures diverses, papeterie, publications, frais : de poste, de chancellerie, de résolutions et bancaires.
225. Déboursés divers propres à la fabrique :	Déboursés qui nécessitent une identification particulière et détaillée.

